

COMMUNIQUÉ

RÉFORME DES RETRAITES

FORCE OUVRIÈRE RÉAFFIRME SON ATTACHEMENT AUX PENSIONS DE RÉVERSION

La réunion de concertation de ce jour a permis à notre Organisation de réaffirmer sa revendication sur le maintien des pensions de réversion ainsi que tous les autres droits familiaux.

En réponse, le Haut-Commissaire à la Réforme des Retraites a déclaré que la question posée n'avait pas pour objet la suppression de ces droits, dont acte.

Force Ouvrière a confirmé que si les différences existaient dans l'attribution de la réversion, la solution résidait dans un alignement des différents régimes « par le haut », une réversion pour les veuves et veufs à 60% du droit du défunt, sans condition de ressources.

Cette revendication, comme celles rappelées sur le maintien des régimes et des statuts avaient déjà fait l'objet de communications au cours des rencontres précédentes, conformément aux résolutions de notre Congrès confédéral.

Paris, le 14 juin 2018

Philippe Pihet
Secrétaire confédéral
Département des Retraites et de la Prévoyance complémentaire
ppihet@force-ouvriere.fr